**Concern Worldwide – Haïti, Port-au-Prince:**

**Termes de référence pour la réalisation d’un diagnostic institutionnel en vue d’élaboration d’un plan de renforcement des capacités pour la Mairie de Cité Soleil**

**Octobre 2017**

1. **Contexte et justification de l’analyse**

Concern Worldwide est une organisation non gouvernementale dédiée à la réduction de la souffrance et à l'élimination de l'extrême pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde, y compris en Haïti. Concern envisage un monde où personne ne vit dans la pauvreté ou la peur de l'oppression, un monde où tous ont accès à un niveau de vie décent et les opportunités et les choix d'une vie longue, saine et créative et d'un monde où chacun est traité avec dignité et respect.

Cité Soleil est une commune de la région métropolitaine de Port-au-Prince, composée de zones urbaines et périurbaines le long de la baie de Port-au-Prince. Il s’agit d’un territoire marqué par la précarité, et qualifié de bidonville. Conformément à ses expériences de programmes urbains précédents, Concern Haïti a lancé le programme *«Bâtir l'espoir et développer les opportunités en Haïti: Un Programme Urbain Intégré orienté vers la Résilience Communautaire et la Mitigation des Conflits à Port-au-Prince, en Haïti »*.

Ce programme urbain est actuellement financé par Irish Aid pendant cinq ans (2017-2021) pour atteindre les quatre résultats suivants:

**Résultat 1**: La cohésion sociale est améliorée et la violence réduite dans les 8 quartiers ciblés de Cité Soleil

**Résultat 2**: Le revenu de 2000 ménages extrêmement pauvres est augmenté (modèle de Gradation Urbaine) dans 8 quartiers ciblés de Cité Soleil

**Résultat 3**: La gouvernance locale est améliorée par le biais d'un partenariat et d'un dialogue entre la communauté et les niveaux central et local du gouvernement

**Résultat 4:** Les 8 quartiers ciblés de Cité Soleil sont moins vulnérables face aux risques causés par les fortes pluies

La Vision de Concern Worldwide est d’apporter un appui à la Mairie de Cité Soleil à la fois aux niveaux stratégique et opérationnel dans l’exercice de son mandat, et en ciblant des domaines d’intervention prioritaires et orientés vers les populations les plus démunies. En 2016, le cartel nouvellement élu de la commune de Cité Soleil a établi sa feuille de route sur 3 piliers prioritaires, à savoir la Paix, la Salubrité et les Services Publics. Le programme opéré par Concern Worldwide à Cité Soleil est en ligne avec ces priorités politiques et ambitionne d’accompagner la Mairie de Cité Soleil dans la poursuite des objectifs qui coïncident avec le mandat de Concern Worldwide et la mission de son programme urbain, à savoir améliorer les conditions de vie des personnes vivant dans l’extrême pauvreté.

Afin d’atteindre son Résultat 3, relatif au renforcement des systèmes de gouvernance locale, qu’une étude a été programmée pour permettre de dresser la situation de référence des capacités institutionnelle de la Commune de Cite Soleil et recueillir les informations suffisantes et récentes pour élaborer un plan de renforcement en direction assorti d’un plan de renforcement de capacités sur 4 ans de la Mairie.

1. **Objectif de l’étude**

**Objectif principal**

L’objectif général de la consultation est de réaliser un diagnostic organisationnel de la Mairie de Cité Soleil et de formuler les recommandations appropriées en vue de renforcer ses capacités à mieux soutenir la modernisation et l'amélioration des mécanismes de prestation de services municipaux destinés aux citoyens et d’assurer une bonne gouvernance.

**Objectifs spécifiques**

1. Effectuer l’analyse de l’environnement interne et externe de la Mairie de Cité Soleil en essayant de diagnostiquer sa structure de communication, son système de fonctionnement interne, ses procédures de gestion, ses relations avec l’extérieur et en particulier avec les citoyens, ses moyens humains et matériels;

1. Doter la Mairie de Cité soleil d’un document de diagnostic organisationnel qui prend en compte son organisation interne et qui met en évidence ses structures de services sociaux et la qualité des relations avec les citoyens en vue de l’amélioration des services.
2. Doter la Mairie d’un plan de développement et de renforcement de sa structure organisationnelle. Ce document devra également contenir des recommandations pour permettre à la Mairie de répondre à ses fonctions, d’améliorer la qualité des services et d’être redevable envers les citoyens de Cité Soleil.
3. **Méthodologie pour le diagnostic**

Le/la consultante doit favoriser une démarche participative qui priorise les entretiens individuels et collectifs avec les cadres et le personnel de la Mairie en général. Par ailleurs, des entretiens devront également être réalisés avec des citoyens de Cité Soleil afin d’évaluer la qualité des services et de récolter des recommandations pour améliorer la redevabilité de la Mairie.

Il/elle doit réaliser un diagnostic le plus complet et le plus objectif possible, tout proposant un exercice d’auto-évaluation par la commune et ses structures décentralisées.

La méthodologie retenue devra tenir compte de trois préoccupations majeures :

* La compréhension générale de la Mairie et de son fonctionnement en tant qu’institution étatique orientée vers les services à la population;
* Les principaux éléments techniques d’un processus de renforcement de capacités qui permettrait à la mairie de fournir de meilleurs services à la population ;
* La perception de la Mairie par les citoyens de Cité Soleil.
1. **Livrables**

**Il est attendu du consultant les livrables suivantes :**

1. Un rapport initial reprenant la méthodologie pour l’élaboration du diagnostic, les outils qui seront destinés à réaliser ce travail et les premières hypothèses et recommandations. Ce document permettra au consultant et à Concern de s’assurer de la bonne compréhension des résultats attendus
2. Un rapport final présentant le diagnostic organisationnel complet de la Mairie de Cité soleil et son mode de gestion. Ce rapport devra prendre en compte et analyser les aspects ainsi que les enjeux suivants:
* *Le personnel communal*
* *Le fonctionnement communal*
* *Le fonctionnement des services*
* *Les finances des communes*
* *L’économie locale*
* *Les types de partenariat à développer avec la Mairie de Cité Soleil*
* *Les intérêts communs à dégager entre la Mairie de Cité Soleil et le programme CWW*
* *Les formes d’alliances éventuelles à établir entre la Mairie de Cite Soleil et les autres Organisations de la Société Civile travaillant dans la commune, en particulier dans les 8 quartiers cibles du projet.*
1. Un plan de renforcement de capacités qui prend en compte La liste des recommandations appropriées spécifiant les actions à mener à court et moyen terme afin de parvenir à la modernisation et l'amélioration effective des mécanismes de prestation de services municipaux destinés aux citoyens.
2. Un rapport provisoire présentant la méthodologie, les résultats préliminaires des analyses et pistes de recherche privilégiées.
3. Une banque d’information quantitative et qualitative des différentes informations collectées
4. Le Rapport de l’étude imprimé en couleur et transmis en version Word et PDF, de maximum 20 pages sans les annexes avec des informations détaillées quantitatives et qualitatives, utilisant des tableaux, des cartes et des graphes pour illustrer l’analyse et présentant des recommandations (termes de référence des formations et plans d’action des différentes stratégies retenues) détaillées, chiffrées
5. **Langue**

Les rapports et les présentations doivent être écrits et présentés en français, toutefois, une maîtrise du créole est obligatoire pour toutes les activités sur le terrain.

1. **Critères de sélection**

La sélection du ou des prestataires se fera suivant les critères ci-dessous :

* Expérience et références du ou des prestataires de service
* La qualité de présentation générale de la proposition technique et financière
* La méthodologie de réalisation proposée
* La durée de réalisation de la prestation et le coût

Certains candidats pourront être invités à venir personnellement présenter leurs offres.

**VII- Soumission des offres**

Le ou la consultant (e) fera une proposition technique et une proposition financière en un seul document.

La proposition technique comprendra :

* Une note de méthodologie de mise en œuvre;
* Une présentation des expériences avec si possible copie de rapport ou attestation de satisfecit;
* Une copie du CV du ou des consultants affectés à la mission.

La proposition financière contiendra :

* Un devis estimatif de la mission ave le cout global pour le mandat.

Les offres seront adressées sous pli fermé à l’adresse suivante : 28, rue Metellus Pétion ville-Haiti

Elles devront parvenir au plus tard le mardi 26 octobre 2017 à 4 H 00 PM par email à recrutement.haiti@concern.net ; haiti.ds@concern.net et haiti.dp@concern.net

**VIII- Profil recherché**

* Être licencié en droit, ou en sciences sociales et du travail, en gestion de l’administration ;
* Détenir une expérience prouvée d’au moins 5 ans dans le domaine du fonctionnement des municipalités et du gouvernement public en Haiti (en-dehors d’Haïti est également apprécié)
* Détenir au moins cinq (5) années d’expériences dans la consultation, plus spécifiquement dans les domaines du diagnostic organisationnel, du renforcement des capacités de gouvernance locale, surtout en milieu urbain avec preuve à l’appui (soumission de rapport);
* Avoir une bonne connaissance/expérience de l’état haïtien et des institutions gouvernementales haïtiennes, tant au niveau central que municipal; et particulièrement du fonctionnement de la Cours Supérieurs des Comptes Collectifs et du Ministère de la Planification
* Avoir une bonne connaissance du fonctionnement fiscal en Haiti ;
* Détenir une grande capacité d’observation, d’analyse, de synthèse, d’esprit critique de rédaction et deproduction de documents et de rapports de diagnostic;
* Etre parfaitement bilingue créole/français et avoir une maitrise parfaite du français écrit (anglais un atout);
* Avoir la capacité de travailler à la fois de manière totalement autonome et en équipe ;
* Avoir une bonne connaissance et une expérience pratique des quartiers précaires et des milieux défavorisés.

**IX- Modalités de sélection**

La sélection se fera à travers une commission d’évaluation, selon les procédures de Concern Worldwide. Le postulant doit fournir un document assez détaillé et compréhensif sur leur façon de procéder et le contenu, la méthodologie, un calendrier de réalisation et un budget.

1. **Calendrier**

Les candidats intéressés sont tenus de fournir une proposition technique et financière complète ainsi qu'un calendrier de travail.

Le calendrier comprendra les points suivants :

* Recherche documentaire ;
* Visites sur le terrain, groupes de discussion et réunions avec les parties prenantes à Cité Soleil ;
* Rédaction du rapport ;
* Finalisation du rapport en fonction des commentaires reçus de Concern Worldwide ;
* Présentation des résultats à l'équipe de Concern, au Conseil municipal et aux autres parties intéressées.
* Revue documentaire, outils, rencontre des acteurs
* Cadrage de la démarche, préparation
* Ateliers de présentation Commune et ses structures décentralisées
* Investigation de base (questionnaires, de l'envoi au retour)
* Elaboration du diagnostic et du plan d'actions
* Atelier de validation et des restitutions

La consultation est attendue pour la deuxième semaine du mois de novembre 2017 avec le rapport final au plus tard le 15 Decembre2017.